



Où sont les pharmacies d'établissements de santé (PUI) autorisées à la rétrocession* ?

* Rétrocession = dispensation de certains médicaments spécifiques, par les Pharmacies à Usage Intérieur (PUI) des établissements de santé, à des patients non hospitalisés.

Localisez la PUI la plus proche de chez vous !



**TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES
REGROUPÉES SUR UNE CARTE INTERACTIVE**



Fonction Zoom

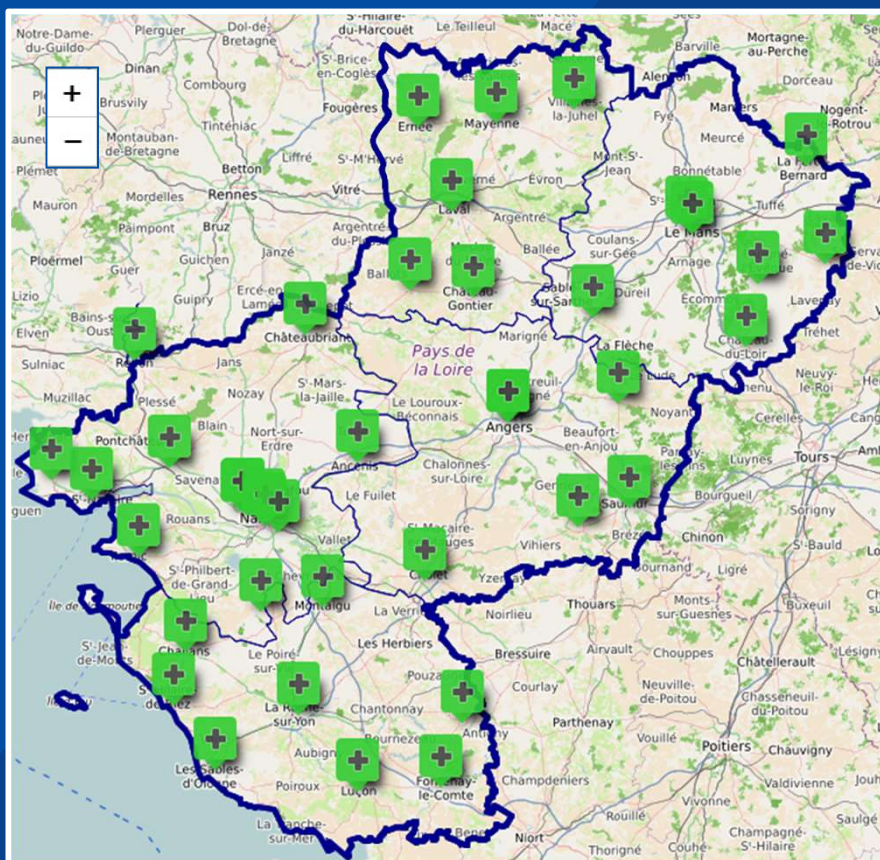


Clic sur une icône



Retrouvez toutes les informations :

- ✓ Nom et adresse de l'établissement
- ✓ Localisation et coordonnées de la pharmacie
- ✓ Horaires d'ouverture
- ✓ Plan d'accès



**RETROUVEZ-LA SUR NOTRE SITE INTERNET
OU SCANNEZ LE QR CODE**



WWW.OMEDIT-PAYSDELALOIRE.FR

Rubrique : « Boîtes à outils - Informations patients »

